

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Arts Visuels</b>	
<b>Orientation</b>	-	
<b>Intitulé du module</b>	Cours spécifiques II	
<b>Code</b>	2AV22	AAV303724F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 4	
<b>Crédits ECTS</b>	4	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Ce module poursuit les objectifs du module 2AV12 en renforçant et développant les compétences visées. L'étudiant·e acquiert ainsi plus d'aisance et d'autonomie dans sa démarche.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement: <b>a) Son</b> (4 périodes hebdomadaires): travail en atelier sur le son comme médium, de ses sources possibles à ses divers modes de diffusion. Les ateliers sont ponctués de séances d'écoute; <b>b) Rec/Play</b> (4 périodes hebdomadaires): en parallèle à la pratique d'atelier, travail sur les questions de base du médium photographique, spécifiquement sur les questions de copie ou de reproduction, sans se limiter aux techniques photographiques. Travail sur l'exposition d'un projet à l'extérieur.
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	Les travaux réalisés dans font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisante(s), le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
<b>Enseignant·e-s</b>	a) Francis Baudevin, Christian Pahud b) Geoffrey Cottenceau

<b>Responsable du module</b>	Stéphane Kropf	
<b>Descriptif validé le</b>	15 juillet 2020	<b>par</b> Stéphane Kropf